

à 4 mains

bulletin de la pastorale sociale de Côte-des-Neiges

vol. 22, no. 3 printemps 2024

Ces gens qui inspirent

Alors que la crise du logement sévit dans toutes les régions du Québec, aucun nouveau logement social ne sera financé en 2024-2025 et l'aide financière offerte aux gens en situation vulnérable ne leur procurera pas un logement. À défaut d'un toit, c'est la rue qui guette ces gens. Les mesures structurantes pour contrer l'itinérance se font plutôt discrètes dans le dernier budget provincial : « En 2024 il est plus qu'indécent de vivre dans une société riche comme la nôtre et d'accepter que des familles soient à la rue. En septembre dernier, l'Assemblée nationale a reconnu à l'unanimité qu'il y a une crise de l'itinérance au Québec. Mais où sont les mesures ? Quand va-t-on arrêter de gérer en mode urgence et avoir enfin une vision de société juste et équitable accompagnée d'un plan et de leviers ? Malheureusement, encore une fois, les organismes communautaires sous-financés de façon chronique devront continuer de maintenir un filet social fatigué et déchiré et ce, à bout de bras et de souffle. » précise Marie-Line Audet, directrice générale de la Table nationale des corporations de développement communautaire.

Dans ce contexte de sous-financement chronique, heureusement que le sens de l'engagement existe dans notre société. La recette pour durer du militant ne requiert-elle pas de croire en une cause juste, d'y travailler avec d'autres pour bâtir dans la confiance et la solidarité ? Nous avons pour vous deux témoignages. Le premier est celui de M. Jean-Pierre Proulx, responsable du nouveau comité Justice et Paix de la Communauté chrétienne Saint-Albert-le-Grand. Comité qui a été lancé en janvier dernier. Tiré de la revue Web Chemins franciscains, le second témoignage nous provient du frère Roger Bélisle qui s'est impliqué au Comité logement Ville-Marie durant son mandat comme agent de pastorale sociale dans le quartier Centre-Sud de Montréal. Nous avons également un compte-rendu

des activités de la Conférence Saint-Pascal-Baylon de la Société Saint-Vincent-de-Paul. Offrant essentiellement un service de dépannage alimentaire aux personnes en situation de précarité, ses besoins financiers et en bénévoles sont criants.

Sur une note plus légère et pour souligner la clôture des activités du 325^e anniversaire de Côte-des-Neiges, je vous invite à vous inscrire aux promenades gratuites sur l'histoire de la Côte-des-Neiges animées par la Société d'histoire Souvenirs et mémoires de la Côte-des-Neiges.

Mario Beauchamp
Agent de pastorale sociale

Sommaire

- Saint-Albert-le-Grand	2
- Promenades d'histoire	3
- Saint-Vincent-de-Paul	4
- Comité logement	6
- Escouade Salubrité	8
- Croix de chemin	10
- Activités à venir	12

Nouveau Comité Justice et Paix

Les sources de nos engagements

Le Comité Justice et Paix de la Communauté chrétienne Saint-Albert-le-Grand a été lancé le 28 janvier 2024 suite à la décision du Conseil de pastorale le 5 octobre 2023. Voici les fondements sociaux, évangéliques et ecclésiaux de notre action pour la justice et la paix.

D'abord, la recherche de la justice et de la paix est avant tout la responsabilité de chacun en tant que membre de la cité, en tant même que citoyen. Cette exigence s'impose à tous, croyants ou non, religieux ou pas. D'ailleurs, le concile Vatican II a rappelé que « de par leur vocation propre, il revient aux laïcs de chercher le royaume de Dieu en administrant les choses temporelles et en les ordonnant selon Dieu ».

Nous avons cependant été habitués à distinguer justice et charité. Ainsi, on a longtemps vu dans les prescriptions de l'évangile du jugement dernier (Mt 25, 31-46) des œuvres traditionnellement appelées les « œuvres de miséricorde corporelle ». Aujourd'hui, ces prescriptions ont percolé dans la pensée séculière. Elles sont devenues des impératifs de justice qu'imposent la dignité de la personne et ses besoins fondamentaux. Il s'agit de ce que l'on nomme maintenant les droits sociaux c.-à-d. « ce qui est indispensable à tout être humain pour mener une vie digne et autonome. Ils englobent les droits à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, à un niveau de vie décent, à un logement abordable, à la sécurité sociale et à des protections dans le domaine du travail »¹. Au nom des citoyens, l'État en prend une partie en charge. Mais la société civile doit aussi y contribuer.

Mais pour les chrétiens, l'engagement pour la justice et la paix trouve en plus son fondement dans le message évangélique, notamment dans le discours sur les Béatitudes : Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés. Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu. (Mt. 5, 7 et 9). Et il y a surtout ces paroles déterminantes de Jésus :



Car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger, et vous m'avez recueilli ; j'étais nu, et vous m'avez vêtu ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus vers moi. Les justes lui répondront : Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, et t'avons-nous donné à manger ; ou avoir soif, et t'avons-nous donné à boire ? On connaît sa réponse !

L'Église nous rappelle depuis un siècle nos exigences en la matière. Le concile Vatican II l'a fait de façon solennelle et le pape François le redit sans cesse au gré des événements du monde.

Enfin, nos engagements doivent trouver plus profondément encore leur raison d'être. Paul écrit en effet : « J'aurais beau parler toutes les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, s'il me manque l'amour, je ne suis qu'un cuivre qui résonne, une cymbale retentissante » (1 Cor 13). Il en va de même pour nos luttes pour la justice et la paix. En somme, si l'on s'engage dans cette voie, c'est d'abord parce que l'on se veut au service de nos frères et de nos sœurs en humanité et comme enfants du Père. Et Jésus exige même davantage : « Mais je vous dis, à vous qui m'écoutez : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous maltraitent » (Mt 5, 44).

Jean-Pierre Proulx
Responsable du Comité Justice et Paix

¹ Disponibles en ligne : Conseil de l'Europe. Droits sociaux. Commission des droits de la personne et droits de la jeunesse du Québec, Les droits économiques et sociaux.

Des promenades sur l'histoire de la Côte-des-Neiges en mai et juin

Vous avez probablement observé certains des neuf écriteaux qui ont été mis en place l'automne dernier à divers points stratégiques du district Côte-des-Neiges (photo ci-dessous). En collaboration avec la SDC (Société de développement commercial) CDN (Côte-des-Neiges), j'ai eu le plaisir de rencontrer plusieurs passionnés d'histoire et de leur faire connaître l'histoire du quartier et plus particulièrement celle de ses commerces.



Cérémonie organisée en 1940 par la Royal Canadian Air Force derrière le bâtiment actuel de l'institut universitaire de gériatrie

Après avoir guidé, au cours de l'hiver, une demi-douzaine de promenades gratuites organisées par la SDC CDN, la Société d'histoire Souvenirs et mémoires de la Côte-des-Neiges organisera deux promenades et collaborera sur une autre promenade avec la SDC CDN dans le cadre des Promenades de Jane (promenadesdejane.com) qui ont lieu à chaque

année à travers le monde au cours de la première fin de semaine de mai.

De plus, au cours de la première fin de semaine de juin, la Société d'histoire organisera sa propre promenade guidée ayant comme thème « Les institutions du sud-ouest de la Côte-des-Neiges » (photo). Le parcours débutera au Collège Notre-

Dame et contournera à l'ouest l'ancien Hôpital des vétérans avant de passer à l'arrière de l'Hôpital St. Mary dont c'est le 100e anniversaire cette année. En remontant la rue Jean-Brillant, nous parcourrons l'histoire de Jean-Brillant et vous expliquerons comment ce héros de guerre francophone a tracé son chemin dans la toponymie de la Côte-des-Neiges.



Les personnes intéressées à participer à cette activité gratuite (15 max.) doivent s'abonner au site smcdn.ca et réserver leur billet à l'hyperlien suivant : <https://smcdn.ca/Promenade>.

*Sylvain Rousseau
Société d'histoire Souvenirs
et mémoires de la Côte-des-Neiges*

Société Saint-Vincent-de-Paul de Montréal

Pensons à nos pauvres du quartier Côte-des-Neiges

La Conférence Saint-Pascal-Baylon (SPB) de la Société Saint-Vincent de Paul (SSVP) de Montréal est l'un des organismes communautaires qui viennent en aide aux personnes du quartier dans le besoin. Depuis 1932, elle compte beaucoup sur les ressources humaines et matérielles des églises du quartier pour soulager la misère de ses habitants sans distinction de religion, de race, de sexe ou d'autres formes de discrimination.

En plus de référer les bénéficiaires à d'autres ressources du quartier selon leurs besoins, la Conférence SPB offre trois services : le dépannage alimentaire qui se fait tout au long de l'année, l'aide à l'achat de matériel scolaire et la distribution des paniers de Noël. Pour l'année 2023, les résultats se



Équipe de bénévoles de la conférence SPB avec le Père Daniel Taba, curé (chapeau) lors de la distribution des paniers de Noël le 19 décembre 2023

détaillent comme suit :

1) 306 ménages comptant pour 996 personnes (428 enfants, 321 femmes et 247 hommes) ont bénéficié d'un service de dépannage alimentaire qui a coûté 54 060\$.

2) 220 enfants ont reçu chacun un coupon d'Opération bonne mine de 50\$ d'aide à l'achat de matériel scolaire pour un total de 11 000\$.

3) 237 ménages (331 enfants et 486 adultes) ont reçu chacun un panier de Noël. La valeur

du panier varie selon la taille du ménage et les facilités du partenaire qu'il a pris en charge allant de 75\$ pour une personne seule à 275\$ pour une famille de quatre personnes et plus.

À cause des ressources financières très limitées, l'aide à l'achat de matériel scolaire et les paniers de Noël étaient largement pris en charge par nos partenaires : le Collège Notre-Dame, les pompiers de Montréal, The Gazette, Collège Villa Ste-Marcelline et Société St-Vincent de Paul de Montréal (SSVPM).

Depuis la pandémie de la Covid 19, les ressources financières de la Conférence SPB se sont effondrées dues aux effets secondaires des mesures sanitaires qui ont réduit le nombre de fidèles dans les lieux de culte et à la hausse de l'inflation. Les besoins accrus de dépannage alimentaire chez nos bénéficiaires sont largement financés par la SSVp de Montréal. Depuis 2020, les contributions financières des paroisses du quartier de CDN ont cessé sauf celle de la paroisse de Notre-Dame-des-Neiges qui a chuté de 5 600\$ passant de 13 000\$ en 2019 à 7 406\$ en 2023.

Nous avons besoin de bénévoles pour servir les personnes dans le besoin. Toute personne qui dispose de quelques heures la semaine pour effectuer certaines tâches comme prendre et retourner les appels des bénéficiaires, leur donner rendez-vous, confectionner les sacs des denrées alimentaires et faire les statistiques, peut se joindre à notre

équipe via les coordonnées ci-dessous.

Nos besoins financiers sont criants. Nous dépensons entre 5 000\$ et 6 000\$ par mois pour le service de dépannage alimentaire auprès des bénéficiaires dont le nombre ne cesse d'augmenter alors que les ressources financières déclinent constamment. Nous invitons les paroisses du quartier à reprendre leur contribution financière et à encourager les paroissiens à venir en aide à beaucoup de familles en précarité financière.

Comment nous faire parvenir votre don

- Faire un chèque à la « Conférence St-Pascal-Baylon » et le déposer dans le panier de la quête à NDN & SPB ou le poster à l'adresse suivante : 6570, ch. de la Côte-des-neiges, Montréal (QC) H3S 2A7. Un reçu pour impôt vous parviendra en février 2025 pour un don de 20\$ ou plus mais il faut donner vos coordonnées : noms et adresse avec

le code postal. Le téléphone ou le courriel seraient un atout.

- Faire un don en ligne, comme suit : <https://www.jedonneenligne.org/ssvp-demontreal/CPSA-CRECOEUR/>

Un reçu d'impôt vous sera envoyé automatiquement par courriel. Il faut indiquer que le don est pour la Conférence SPB ou tout simplement nous informer le montant que vous avez donné pour que nous demandions au trésorier de le déposer sur notre compte.

- Nous recevons aussi les aliments non périssables et fermés dans leurs emballages originaux. Il faudra communiquer avec nous pour préciser la date de livraison.

Pour l'équipe de bénévoles de la Conférence SPB
Viateur Mbonyumuvunyi
(514) 735-9571
Courriel :
mviateur@hotmail.com

Solidaire des mal-logés, un religieux éducateur impliqué au Comité Logement Ville-Marie



La problématique du logement semble avoir existé de tout temps pour les appauvris. Ne trouve-t-on pas dans le livre du prophète Isaïe cette plainte : « Ma demeure m'est enlevée, arrachée...? » (Is 38, 12) Plus près de nous, le pape François veut promouvoir la loi des 3 T (terre, toit, travail) pour assurer plus de justice aux moins-nantis.

Élevé au rez-de-chaussée d'un duplex dont le père était copropriétaire, le religieux éducateur Roger Bélisle s'est impliqué au Comité logement Ville-Marie (CLVM) durant son passage comme agent de pastorale sociale dans le Centre-Sud montréalais. La mission d'un tel emploi consiste à prendre « une option évangélique pour les pauvres et les personnes exclues et à la traduire par des

pratiques de solidarité et de libération »¹. Cette implication découlait du constat des sérieux problèmes de logement rencontrés dans le secteur. Qu'ils soient dus au coût élevé des loyers, à l'intransigeance de propriétaires qui négligent l'entretien de leur édifice, aux difficultés de cohabitation entre locataires ou à la pénurie des logements. Alors comment demeurer indifférent face aux mal-logés ? Son mandat pastoral l'a conduit à s'impliquer dans des actions de défense des locataires et de dénonciation des inégalités en matière de logement. C'est par ce biais que Roger Bélisle a commencé à y militer il y a une douzaine d'années.

« Heureusement, dit-il, que le sens de l'engagement existe dans notre société ! ». En témoigne l'existence de tels Comi-

tés dans les différents quartiers ou régions. Ces organismes populaires participent à l'action communautaire par leur approche visant à autonomiser les gens auprès de qui ils interagissent. Le Comité logement dans lequel Roger milite offre des consultations trois après-midi par semaine. Il organise des ateliers relatifs aux divers modes d'habitation sociale, tels coopératives, HLM et Organisme à But Non Lucratif (OBNL). Leurs travailleurs communautaires font des représentations auprès des divers paliers de gouvernement. Mais ils proposent aux membres aguerris d'adhérer à un Comité de mobilisation pour mener des opérations plus engageantes. Y participer contribue à l'éducation citoyenne. Pour que ces actions obtiennent un certain retentissement, elles prennent diverses formes : lobbying auprès des élus, manifestation publique et parfois, des actions de résistance civile.

Afin d'atteindre davantage d'impact à l'échelle du pays, les Comités logement sont fédérés au FRAPRU ainsi qu'au Regroupement des Comités Logements et Associations de Locataires du Québec (RCLALQ).

« Vous devinez bien que la poursuite de tels engagements dépend des succès obtenus, sans quoi comment entretenir l'espérance d'améliorer une situation ». L'organisme a su conserver des maisons de chambre et favoriser l'ouverture de maintes coopératives d'habitation. Il est même arrivé qu'il mobilise la population locale pour empêcher la démolition de cinq habitations patrimoniales en vue de leur transformation en condo. Par contre, ce Comité logement doit composer avec la conversion de loyers en condos comme avec la reprise d'appartements

par leurs propriétaires pour les offrir en logement de type Airbnb. Ces deux pratiques contribuent à réduire l'offre locative et à faire augmenter les coûts pour se loger.

Pour sa part et en solidarité avec les citoyens et citoyennes locataires, Roger poursuit son implication au Comité Logement parce qu'en dépit de certaines injustices et inégalités chez les citoyens moins-nantis, il croit encore possible d'améliorer les conditions de logement à force de ténacité dans les actions et revendications pour la sauvegarde des logements locatifs et le développement de l'habitation sociale.

La recette du militant pour durer ne requiert-elle pas de croire en une cause juste, d'y travailler avec d'autres pour bâtir dans la confiance, la solidarité ? Plus encore : œuvrer dans le respect de la dignité des personnes en élargissant les perspectives pour assurer aux ménages et familles un avenir meilleur. Trouvez-vous que l'engagement des membres du CLVM peut s'avérer source d'espérance dans le contexte actuel de la rareté des logements ?

Félix Chabé
Revue Web Chemins franciscains
Mars 2024

¹ Les fondements de la pastorale sociale au Québec, mars 2012, p. 4. Sachez que le prix des loyers se répercute souvent sur le budget familial lorsqu'il dépasse 25 % des revenus. Or, c'est souvent le cas dans le secteur du Centre Sud montréalais.

Vous vivez des enjeux d'insalubrité dans votre logement ? L'Escouade Salubrité peut vous aider !

Le phénomène d'insalubrité est malheureusement commun dans les logements et les immeubles du quartier Côte-des-Neiges. Dû en partie à la vieillesse des bâtiments dont un grand nombre a été construit dans les années 50, ces habitations sont sensibles aux infestations de vermines, coquerelles, moisissures, punaises de lits, entre autres...

Quels sont les enjeux possibles liés aux problèmes d'insalubrité pour les locataires qui les subissent au quotidien ? La liste est longue. Il y a des enjeux de santé physique, tels que l'asthme, les troubles du sommeil, bronchites, migraines et morsures ainsi que des enjeux de santé mentale, tels le stress, l'anxiété et la dépression. On peut également citer les dépenses imprévues et l'isolement social.

Les « rénovictions », soit des évictions faites sous prétexte de réparations,

sont une pratique connue à Côte-des-Neiges. Les propriétaires malicieux peuvent utiliser le prétexte de l'insalubrité pour faire évacuer les locataires, soi-disant temporairement, pour que ces derniers réalisent après coup que le logement a été reloué et ce, à un prix bien supérieur à ce qu'ils payaient. Si votre propriétaire vous propose, par exemple, trois mois de loyers pour que vous quittiez les lieux et que votre bail soit résilié, vous n'êtes en aucun cas tenu d'accepter. Dans le doute, signalez ce genre de comportement à votre comité logement pour connaître les recours afin de vous protéger.

Quand on souffre de problèmes d'insalubrité dans un logement, existe-t-il des recours à notre disposition ?

La réponse est : oui !

En tant que locataires, vous êtes dotés de certains droits qui peuvent

vous aider dans des cas d'insalubrité ou de négligence de la part de votre propriétaire. Notamment, vous bénéficiez du droit d'avoir accès à un logement en bon état de réparation et dont vous pouvez jouir de la paisibilité, selon l'article 1954 du Code civil du Québec.

Et comment faire respecter ses droits ?

Il existe plusieurs pistes d'action pour faire valoir vos droits. D'abord, cela passe par une mise en demeure, envoyée au propriétaire par courrier recommandé ou huissier, détaillant les problèmes que vous éprouvez dans votre logement, avec un certain délai (le standard étant 10 jours) que vous offrez au propriétaire pour agir.

Lorsque le délai est écoulé, et si les problèmes ne sont pas résolus, vous pouvez poursuivre en faisant une plainte à la ville en appelant le 311, ou en

déposant une plainte directement auprès du Tribunal Administratif du Logement (ce qu'on appelait La Régie du Logement auparavant).

Cela vous paraît stressant, et vous ne savez pas par où commencer ? Contactez l'Escouade Salubrité à l'OEIL-CDN ! Faisant parti de l'OEIL-CDN et du comité logement du quartier, notre projet a été créé pour soutenir et accompagner les locataires vivant des enjeux d'insalubrité dans leurs démarches administratives et juridiques. En les rencontrant dans nos locaux (situés au croisement de Barclay et Côte-des-Neiges) ou chez eux, nous pouvons informer les locataires de leurs droits et entamer des démarches telles que rédiger une lettre de mise en demeure ou déposer une plainte.

Nous cherchons aussi à sensibiliser la population de Côte-des-Neiges à propos des droits des locataires, pour aider non seulement à viser des problèmes d'insa-



Vous souffrez de problèmes d'insalubrité dans votre logement ?

Vous n'êtes pas seul, et nous pouvons vous aider.

"Escouade Salubrité" de l'OEIL-CDN peut vous aider pour connaître vos droits et recours en matière d'insalubrité. Nos services sont toujours gratuits et confidentiels.

Contactez nous :

(438) 524-8187



lubrité existant, mais également pour éviter que ces situations s'empirent, ou bien que d'autres n'émergent. Nous cherchons également à faire en sorte que les locataires du quartier puissent créer un réseau de solidarité pour se protéger mutuellement face à des propriétaires négligents et à une crise du logement qui s'aggrave tous les jours.

Notre organisme est là pour vous accompagner et vous soutenir lorsque vous vivez des problèmes d'insalubrité dans votre logement.

Tous nos services sont gratuits et confidentiels.

Pour ce qui concerne l'insalubrité, contactez Soline de l'Escouade Salubrité au :

(438) 524-8187

Pour toute autre question concernant le logement et les droits des locataires, contactez-nous au :

(514) 738-0101
info@oeilcdn.org

L'histoire de la croix de chemin Fortier-Daoust

Les grands vents de la dernière fin de semaine de février ont eu raison de la croix de chemin Fortier-Daoust située sur le boulevard Jean-Talon Ouest, près du chemin Lucerne. Heureusement, la famille Daoust en a récupéré les vestiges et compte encore une fois remettre cette croix de chemin sur pieds.

Ce n'est pas la première fois que cette croix de chemin tombe, mais à chaque fois, la famille Daoust l'a relevée, comme on peut le constater avec le nombre de réfections indiqué sur l'écrêteau (1950, 1971 et 1983). La dernière fois qu'elle a été remise en place, c'est en 2015.



L'emplacement

Cette croix typique du milieu agricole de la région de Montréal est aujourd'hui située dans un environnement urbain sur la rue Jean-Talon Ouest (photo G. Arbour). Cette croix, par la pureté de sa blancheur et par ses touches de rouge vif,

nous apparaît telle une jolie fleur cultivée au milieu du bitume, dans un jardin hétéroclite de structures d'acier. Difficile d'imaginer qu'il y avait une ferme à cet endroit, il y a moins de cent ans.

Souvent, on plaçait une croix de chemin à un carrefour éloigné des églises pour permettre aux cultivateurs et travailleurs de se recueillir près de leur lieu de travail. L'endroit était approprié pour demander la protection contre les fléaux naturels et les incendies. On y faisait aussi la prière du soir et on y célébrait le mois de Marie en mai.

L'emplacement de cette croix se trouve dans un lieu stratégique entre le chemin de la Côte-des-Neiges et le chemin Lucerne. En effet, ces rues ont toujours formé un axe routier important entre le centre-ville et Ville Saint-Laurent. À l'origine, cet emplacement se trouvait entre l'église de Saint-Laurent (1732) et la chapelle Notre-Dame-des-Neiges (1814). Érigée vers 1900, la croix de chemin fera partie de la paroisse Saint-Pascal-Baylon (1910) dont l'église se trouve à proximité sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

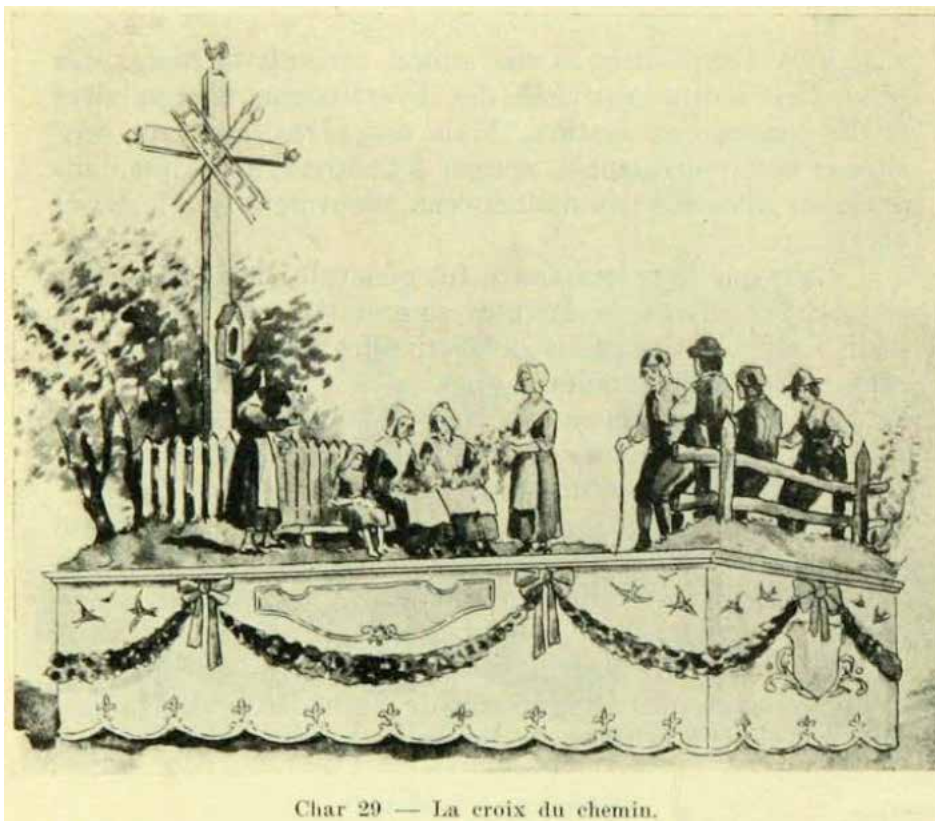
Le cultivateur Ovida Belisle y avait une ferme (photo). La photo a été prise juste à l'ouest du chemin Lucerne, à deux pas de la croix de chemin dont l'emplacement se situerait à gauche sur la photo. Les deux personnages de la photo se trouveraient donc aujourd'hui devant le concessionnaire Ferrari du boulevard Jean-Talon.



Dans les années 1940, la famille Daoust vendit la terre où se trouve la croix à Hydro-Québec, mais elle obtint de cette société un bail emphytéotique pour la partie du terrain où la croix était érigée et ce, pour une durée de 99 ans. La Société Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Pascal-Baylon prit alors en charge la location.

Les croix de chemin du Québec

Entre 1922 et 1925, E.Z. Massicotte, par ses inventaires et ses écrits, sensibilisa les Québécois à l'importance de préserver leurs croix de chemin, ce qui permettra de les voir comme un objet à la fois religieux et patrimonial, en soulignant leurs dimensions artistique et culturelle. C'est probablement sous cette impulsion que la Société Saint-Jean-Baptiste élèvera la croix du mont Royal en 1924 et que la croix de chemin sera le sujet d'un char allégorique dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste en 1925, organisée, entre autres, par E. Z. Massicotte (image).



Char 29 — La croix du chemin.

La symbolique religieuse

Tout comme la plupart des croix de chemin des terres agricoles de la région de Montréal, la croix de chemin Fortier-Daoust est une croix de type « instruments de la Passion », ce qui signifie qu'elle représente plusieurs symboles de l'ensemble des événements reliés à la mort de Jésus.

Sur la photo, on peut voir au sommet un coq, qui a été fabriqué par Pierre Ramet, ancien président de la Société d'histoire de la Côte-des-Neiges. Le coq symbolise le jour de la résurrection, mais aussi, par son chant, le reniement du disciple Pierre après l'arrestation de Jésus. Le cœur, au centre de la croix, symbolise la vie de Jésus Christ qui a été sacrifiée. Autour du cœur, on observe la couronne d'épines peinte en rouge pour représenter la souffrance

et le sang du Christ. Le soleil blanc aux pointes rouges rappelle le jour de la résurrection, mais aussi l'éclipse solaire qui, selon un des évangiles, aurait eu lieu à la suite du décès de Jésus.

Au bas de la croix, on peut voir une niche avec la vierge Marie (photo). Celle-ci est souvent représentée sur ce type de croix, car elle a accompagné son fils sur le chemin de la croix et a entendu ses dernières paroles. Dans ce cas-ci, la croix de chemin a été érigée à l'origine sur le territoire du village de Notre-Dame-des-Neiges Ouest. On peut donc imaginer qu'on veuille y représenter Notre-Dame-des-Neiges en qui Marguerite Bourgeois avait une grande dévotion.

L'importance de préserver les emblèmes de notre patrimoine

On constate que les croix de bois ne restent jamais debout plus de 20 ou 25 ans, malgré le soin qu'on leur porte. Elles sont généralement hautes (20 pieds en moyenne), donc vulnérables au vent et leur structure de bois s'affaiblit avec l'usure causée par les intempéries. Avec le temps, les croix deviennent fragiles et, comme leur histoire, elles peuvent s'effacer facilement si on ne leur porte pas une attention particulière.



Le patrimoine est notre héritage historique. Compte tenu de sa valeur culturelle, il est important de le conserver et de le préserver pour éviter que son histoire s'efface avec le temps.

*Sylvain Rousseau
Société d'histoire Souvenirs et
mémoires de la Côte-des-Neiges*

Note : Ce texte est un résumé d'un article publié sur le site smcdn.ca par la Société d'histoire Souvenirs et mémoires de la Côte-des-Neiges.



**bulletin trimestriel
de la Pastorale
sociale de
Côte-des-Neiges**

**direction :
Mario Beauchamp**

**rédaction :
Mario Beauchamp
Félix Chabé
Viateur Mbonyumuvunyi
Jean-Pierre Proulx
Sylvain Rousseau**

**révision :
Mario Beauchamp**

**mise en page :
Boris Polanski**

**Pastorale sociale CDN
6570, ch. Côte-des-Neiges
Montréal, H3S 2A7
tél : (514) 738-1987, poste
205**

**psocialecdn@outlook.com
[https://www.facebook.com/
Pastorale-sociale-de-Côte-
des-Neiges](https://www.facebook.com/Pastorale-sociale-de-Côte-des-Neiges)**

Activités à venir

Mai : Mois de la transition socio-écologique

Après le succès de la première édition qui s'est tenue en mai 2023, le Front commun pour la transition énergétique organise le retour du mois de la transition socio-écologique en mai 2024. Le projet consiste à rendre visibles des initiatives et des personnes qui contribuent, de différentes façons, à la transition socio-écologique au Québec. Le but étant de montrer qu'un mouvement est en marche et qu'il suscite l'envie d'y contribuer. Pour plus d'informations, consulter le www.pourlatransitionenergetique.org.

Marche pour la vie Québec 2024

Ce 1er juin 2024 marquera la première édition de la Marche pour la vie à Québec. Le grand rassemblement débutera à 11h00 à la Fontaine de Tourny (devant l'Assemblée nationale du Québec). S'ensuivra des discours et la marche.

Opération Sac à dos 2024

L'Opération Sac à Dos est une initiative du Regroupement Partage qui se déroule chaque année depuis 2002. Son objectif principal est de venir en aide aux enfants issus de familles économiquement fragiles en leur fournissant du matériel scolaire et des boîtes à lunch. Entre le 15 et le 24 août 2024, près de 30 points de service à Montréal et en région permettront aux enfants inscrits de choisir un sac à dos, une boîte à lunch isolante à leur goût ainsi que des fournitures scolaires selon leur âge. À Côte-des-Neiges, l'activité se déroulera le 21 août. Elle devrait avoir lieu au sous-sol de l'église Saint-Pascal-Baylon.

Bon été à toutes et à tous !

Téléphone : 514 738-1987, poste 205

Chers(ères) lecteurs et lectrices,
Le bulletin de la pastorale sociale à 4 mains se veut un espace de création et de sensibilisation. Si ce genre d'engagement vous intéresse, le comité de rédaction sera heureux de vous accueillir ! Pour plus d'information ou pour nous donner vos commentaires, communiquez avec Mario Beauchamp, l'agent de la pastorale sociale du quartier, à psocialecdn@outlook.com.
English writers wanted!
¡Si usted escribe en español, también lo esperamos!